



© Sey design

**FÉLICIEN BRUT • CIE TRANSE EXPRESS • FRÈRES 2 MISÈRE • PLUME
PVC - QUE DU TUBE • LES IDIOTS • LA GÂPETTE • VALSAVIRIS
LA RIF ET NOS MEN • VINCENT LHERMET • CONCOURS ACCORDÉON
SCÈNE TRAD/NÉOTRAD • ARTS DE LA RUE • CONCERTS DANS LES BARS ET CAFÉS**

TROIS JOURS DE FÊTE EN VILLE



Fête de la
SAINT CLAIR

17 mai

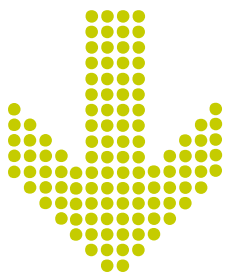
1^{er} juin

GRANDE FOIRE

Mercredi 28 mai

FEU D'ARTIFICE

Samedi 31 mai



éditorial

Bonnes nouvelles



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



● La manufacture d'accordéons Maugein a repris son activité.

Ici comme ailleurs, la vie municipale est faite de 1000 événements grands et petits : parfois malheureux, tant qu'une solution n'est pas trouvée ou un remède élaboré ; parfois, au contraire, heureux. Notre ville a ainsi accueilli récemment deux bonnes nouvelles, auxquelles la Mairie n'est bien sûr pas étrangère.

C'est d'abord la relance de Maugein Accordéons par Christophe Sirgues qui connaît parfaitement cette entreprise centenaire, il l'a reprise depuis quelques semaines avec trois autres employés dans les mêmes locaux de Mulatet.

Son objectif est de redonner du tonus à Maugein et bien sûr du souffle à ses instruments, ce qui relancera l'histoire de cette fabrique reconnue du Patrimoine vivant. Tulle agglo et la Ville seront bien sûr des partenaires de premier rang pour accompagner ce nouveau départ. Nous avons confiance.

TULLE REMET LE SON . L'autre bonne nouvelle est mélodieuse, créative, festive et dansante : un festival convivial et populaire de musiques variées autour des accordéons mettra la ville en fête aux dates habituelles : du vendredi 27 au dimanche 29 juin.

Les concerts seront, comme toujours, pour la plupart gratuits, avec la participation active des bars et restaurants qui accueilleront des musiciens, la collaboration de la Cité de l'accordéon et des patrimoines et l'engagement de nombreux partenaires mobilisés à nos côtés. Ce sera un événement musical comme Tulle les aime, avec en plus au menu cette année du spectacle vivant dans les rues pour émerveiller petits et grands : une expérience unique où artistes et public pourront se rencontrer.

Il reste évidemment une inconnue : la météo. Gageons qu'elle nous sera favorable pour sceller ce rendez-vous avec le renouveau de la fête partagée.

La Ville, armée de volonté et de patience, n'oublie pas pour autant son travail de rénovation urbaine permanente et d'aménagements destinés à améliorer la vie des citoyens. Ainsi, dans quelques semaines commencera la démolition de l'ancien cinéma de l'avenue Victor-Hugo, qui sera ensuite remplacé par une résidence intergénérationnelle. Et dans quelques jours sera amorcée la création de la nouvelle entrée de l'hôpital avec la démolition d'un bâtiment de l'avenue Raymond-Poincaré. Enfin, les Tullistes qui passent rue Jean-Jaurès ne manqueront de voir la belle et nouvelle résidence réservée aux jeunes actifs et étudiants, elle redonnera attractivité et agrément à cette rue piétonne.

Bref, Tulle avance, mais en musique !

LES CHIFFRES-CLÉS

UN BUDGET GLOBAL DE

31 M€

TRAVAUX DE VOIRIE (RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, ESCALIERS, BORNES INCENDIE, CHEMINS COMMUNAUX)

1 M€

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE

6,9 M€

(9 MILLIONS EN 2024)

575 000 €

DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

0%

DE HAUSSE DE TAUX D'IMPÔTS LOCAUX

BUDGET 2025

La Ville maîtrise son fonctionnement et investit pour l'avenir

Le budget primitif 2025 a été acté lors du Conseil municipal du 10 avril. Il permet à la Ville de poursuivre ses missions de service public et d'investir pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Ce budget a été particulièrement difficile à monter, comme l'a souligné Pascal Cavitte, conseiller municipal en charge des finances, lors du Débat d'Orientation Budgétaire. En effet, le contexte national a pesé sur la construction de ce nouvel exercice budgétaire. Pour limiter son déficit, l'Etat a réduit ses subventions et a augmenté ses prélèvements sur les finances des collectivités locales avec notamment la mise en place d'une contribution obligatoire pour toutes les collectivités sans tenir compte de la démographie ni des charges de centralité d'une ville préfecture. En tant qu'employeur, la Ville va devoir absorber l'augmentation des cotisations vieillesse, ce qui va peser sur les charges de personnel (11,2M€) alors que des efforts de gestion restent constants (284 agents).

Ainsi, pour la troisième année consécutive, la mairie doit faire face à une hausse des charges, de nombreuses compétences à assumer (Centre de santé, Police municipale...) et une baisse des financements. En 2024, la municipalité n'a pas eu recours à l'emprunt et elle a réussi à obtenir 3M€ de subventions pour le financement de ses projets. Une dynamique qu'elle espère pouvoir poursuivre en 2025 avec éga-

lement la reprise du désendettement (7M€ remboursés en six ans). Une taxe sur les logements vacants et les friches commerciales a été instaurée. Elle sera appliquée dès cette année et permettra d'accompagner des actions autour de la dynamique commerciale.

Les élus n'augmenteront pas cette année encore les taux d'imposition communaux (49,59% pour le foncier bâti et 79% pour le foncier non bâti). Cependant l'Etat a décidé d'augmenter les bases de la taxe foncière de 1,7%, ce qui va mécaniquement engendrer une nouvelle hausse pour les propriétaires.

En 2025, la Ville envisage d'investir 6,9M€ dans différents projets comme la fin de la transformation du quartier du Trech avec notamment la création de la nouvelle entrée de l'hôpital, l'acquisition et la démolition du bâtiment de la CPAM en vue de la création d'un parking silo, et la dernière tranche de l'aménagement des places Maschat et Roosevelt. A noter également la réhabilitation du parvis de la Tour de Souilhac, les aménagements de l'avenue Victor-Hugo, des travaux de voirie, la rénovation de l'éclairage public et la poursuite de la mise en conformité du réseau défense incendie.

Ça s'est passé à Tulle

FESTIVAL

Tulle remet le son

Rendez-vous du vendredi 27 au dimanche 29 juin pour trois jours de fête au cœur de la ville.

Les élus et les services de la Ville de Tulle, les associations et les structures culturelles tullistes se sont mobilisés depuis plusieurs mois afin de proposer un événement culturel cet été. C'est ainsi qu'est né le festival « Tulle remet le son », qui proposera des moments festifs et conviviaux de la rue Jean-Jaurès à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Au programme : des concerts, de trad, des musiques variées, des chansons, de la danse, des ateliers, des spectacles de rue et des déambulations. Plusieurs espaces scéniques sont prévus : le théâtre, la Cité de l'accordéon et des patrimoines, une scène place Berteaud et une scène quai Baluze.

Parmi les temps forts de « Tulle remet le son », l'accordéoniste Félicien Brut se produira à l'Empreinte le vendredi soir pour un concert exceptionnel. Ce grand nom de l'accordéon a vu sa notoriété exploser suite à sa participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris. La très grande majorité des spectacles proposés seront accessibles gratuitement. Pour Christiane Magry-Jospin, adjointe au maire en charge de la Culture, « il est essentiel de pouvoir proposer des événements accessibles à tous afin de faire



rayonner Tulle, son patrimoine et sa culture ».

Les bars de Tulle, en partenariat avec l'Office de Tourisme, seront impliqués avec des concerts chaque soir. L'association Le Bal d'à côté animera des ateliers d'initiation à la danse. Le Lions Club Tulle Tutella proposera sa deuxième édition du concours d'accordéon à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. L'association Des Lendemains Qui Chantent apportera un soutien technique. Un espace res-

tauration et détente sera proposé par l'association Vivre en pays de Tulle et des commerces tullistes. Le Conservatoire de musique et de danse ainsi que le service jeunesse de la ville organiseront également des animations.

Réservez dès maintenant votre week-end du 27 au 29 juin. Car Tulle va vivre une grande fête du vendredi soir au dimanche après-midi !

 Toutes les informations à retrouver sur www.ville-tulle.fr



HOMMAGE

Le 11 mars dernier, les autorités civiles et militaires ont rendu hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970. Un moment de recueillement pour honorer leur mémoire et saluer ceux qui protègent la République.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Un premier bilan et des projets en 2025

Depuis sa mise en place en 2018, de nombreuses actions autour de la santé ont été menées à Tulle et dans son agglomération.

En 2024, dans le cadre du Contrat local de santé de seconde génération (2023-2027), le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires ont organisé différents rendez-vous à destination des professionnels de la santé et du grand public pour les sensibiliser à différents thèmes comme la santé mentale (addictions, suicide...), le sport santé, la santé environnementale etc. L'objectif principal du CLS est de renforcer la prévention, d'assurer la promotion de la santé auprès des habitants et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans un contexte de tension médicale.

« Lors de notre dernière assemblée plénière, le dynamisme du CLS a été souligné, grâce au travail entre les différents partenaires du secteur associatif, médico-social et sanitaire et les organismes institutionnels publics et privés, précise Sophie Ballut, la nouvelle coordinatrice du dispositif. L'exercice coordonné des professionnels de santé a été mis en valeur. Ainsi, nous sommes notamment revenus sur la création du Comité Professionnel Territoire Santé Cœur de Corrèze en octobre 2024 ». Par ailleurs, le Centre de santé municipal a stabilisé son équipe (3 médecins + 1 assistante médicale + 1 infirmière Asalée) et prend en charge 3300 patients. Et la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tulle s'est quant à elle développée, accueillant 33 professionnels (9 disciplines). L'accent a été mis sur la préparation de l'accueil des docteurs juniors (internes) en 2026.

En 2025, de nouvelles actions de prévention sont prévues dans le cadre de la semaine de prévention du suicide, de la semaine européenne de la vaccination...

SÉCURITÉ

LA VIDÉOPROTECTION BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

Des caméras de vidéoprotection ont été installées dans le centre historique de Tulle et permettent de compléter l'action de la Police municipale sur le domaine public.



Au total, six points de surveillance sont déployés dans ce secteur et seront intégralement mis en service avant l'été. Les caméras place Maschat sont actives et permettent aux policiers municipaux de se former à ce nouvel outil. Les autres caméras (place Emile Zola, avenue Charles de Gaulle, pont de l'Escuroil, rond-point des Carmes, quai Baluze) sont en cours d'installation. Elles permettent de surveiller l'espace public 24h/24 et d'aider à la résolution d'enquêtes. « Les images sont stockées sur un serveur dédié et elles ne peuvent être consultées que par un agent de police assermenté pour les besoins d'une enquête, rappelle Zouiaha Yemeloun, la responsable de la police municipale. Au bout de 30 jours, toutes les images sont supprimées automatiquement ».

L'objectif pour la municipalité est de permettre de dissuader les actes de délinquance, de prévenir les incivilités et de faciliter l'élucidation des enquêtes. Un autre point de surveillance sera installé dans le quartier de la gare avant la fin de l'année à la suite d'un avis favorable des services de la Préfecture.

 **Police municipale 05 55 26 64 61**



PETITS DÉJEUNERS DE LA FORME

Les Ligues régionales de badminton, d'athlétisme et de golf et les clubs sportifs locaux se sont mobilisés pour sensibiliser les seniors aux bienfaits du sport. Au programme de cette matinée santé et bien-être au gymnase Victor-Hugo : des ateliers sportifs, des tests de prévention physique et des conseils nutritionnels.

Les petits nouveaux



MILY FRIP

Cheyenne Pion a ouvert sa friperie dans le quartier du Trech. Elle chine et rachète des vêtements, des accessoires et des chaussures pour leur offrir une seconde vie. Amoureux du vintage et des bonnes affaires, n'hésitez pas à pousser la porte.

4 place Carrefour du Trech

Ouvert mardi, jeudi, vendredi 9h à 18h, mercredi 9h à 17h et samedi 9h à 19h



MALTHEA SKIN

Un nouvel institut de beauté a ouvert ses portes dans l'avenue : soins du visage et du corps, épilation, ongles... **Mathilde Soulie**, esthéticienne expérimentée, maîtrise plusieurs techniques comme les soins anti-âge.

122 av. Victor-Hugo

Ouvert mardi, mercredi et jeudi 10h à 19h, vendredi 14h à 19h et samedi 10h à 17h

A domicile sur rdv

06 68 41 84 77



BOUTIQUE DE KATALEYA

Pour son magasin, **Elodie Cardon** déniche les bonnes affaires et mise sur les petits prix : vêtements, accessoires, bijoux, produits cosmétiques... le succès de sa boutique en ligne l'a convaincue de se lancer dans cette aventure.

69 av. Victor-Hugo

Ouvert lundi 14h à 19h, mardi au samedi 10h à 18h

www.laboutiquedekataleyaa.fr



TULLE FOOD

Burgers, tacos, sandwiches, milkshakes... les noctambules apprécient déjà cette nouvelle adresse. **Ali, Cédric** et **Hicham** proposent des sandwiches gourmands à base de produits frais à déguster sur place ou à emporter.

114 av. Victor-Hugo

Ouvert tous les jours de 18h à minuit sauf vendredi et samedi de 18h à 2h

07 49 98 00 32



LE BAL TRAD' DES ENFANTS

Durant deux jours, la salle de l'Auzelou a résonné aux sons des chants et des danses traditionnelles grâce à une initiative de l'USEP 19. Près de 930 élèves (maternelles et primaires de l'agglomération de Tulle) se sont retrouvés pour danser autour des musiciens du Centre Régional de Musiques Traditionnelles en Limousin.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

PRÉVENTION

L'association « AVC, tous concernés » installe un stand sur le marché pour sensibiliser le grand public (facteurs de risque, symptômes, prises de tension artérielle...).

MERCREDI 16 AVRIL à partir de 8h au marché de la cathédrale

www.avc-tousconcernes.org

CONFÉRENCE

Dans le cadre des 80 ans de la Libération, le service des archives municipales anime une conférence sur Jean Servranckx et Robert Chivallier, employés de la MAT morts en déportation.

SAMEDI 26 AVRIL à 14h30 au Centre Culturel et Sportif (salle Amérique)

CAFÉ DES AIDANTS

L'Adapei de la Corrèze propose un rendez-vous d'échanges autour du thème « Avec moi son comportement est différent, pourquoi ? ».

VENDREDI 23 MAI à 14h30, Bains douches Numériques, 1 Place Martial-Brigouleix

www.adapei-corrèze.fr

FLAMME DU CŒUR

Le Cercle Laïque organise une randonnée ouverte à tous dans le cadre de cet événement sportif.

JEUDI 5 JUIN départ à 14h du site de l'Auzelou




QUARTIER DE L'AUZELOU

La Flamme du cœur à Tulle

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) organise la troisième édition de cette fête du sport pour tous.

Du 3 au 5 juin, le site naturel de l'Auzelou et différents équipements sportifs de la ville vont accueillir plusieurs activités sportives ouvertes au grand public gratuitement. « Notre objectif est de rassembler une nouvelle fois tous les publics autour du sport et surtout de toucher les non-sportifs, ceux qui ne peuvent pas faire du sport à cause de leur santé, à cause de difficultés financières ou à cause d'un handicap », explique Pierre Delmas, le président du CDOS. Plus de 40 ateliers seront animés par des professionnels, des associations tullistes et des bénévoles : escrime, tir à l'arc, hockey sur gazon, canoë kayak, tyrolienne, tennis, village d'éveil moteur et sensoriel... (sur inscription pour les groupes : flammeducoeur19@gmail.com).

Une conférence/débat sera également proposée le 3 juin à 17h à la salle de l'Auzelou sur « la loi de 2005 sur le handicap, 20 ans après » en partenariat avec la Fondation Jacques-Chirac et le Gemsel Limousin.

 Ateliers sportifs à l'Auzelou mardi 3/05 et jeudi 5/05 de 9h30 à 16h et mercredi 4/05 de 10h à 19h. Gratuit, stationnement possible parkings Citéa ou salle de l'Auzelou



TEST VALIDÉ


Après un mois de test, la modification de circulation sur le pont Lachaud est actée avec la mise en place définitive du double sens car cela permet de fluidifier la circulation aux heures de pointe. Pour rappel, il s'agit d'une zone de rencontre, la vitesse est donc limitée à 20 km/h et les véhicules doivent circuler sur la voie de gauche.

MÉMOIRE

80 ans de la Libération

Tulle commémore en 2025 le 80^e anniversaire de la Libération et de la Victoire.

Des événements sont prévus tout le mois de juin pour accompagner les cérémonies officielles de juin et d'août. Exposition, spectacle, concert, conférences... le Comité des Martyrs et la Ville de Tulle souhaitent rendre hommage aux héros de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale et aux martyrs de Tulle. Sept nouvelles plaques émaillées seront installées au Haut-Lieu de Cueille avant les cérémonies. Elles permettront de rendre hommage à sept déportés décédés dans les convois de la mort ou en camp de concentration et dont les noms ne figuraient pas sur le monument. Des noms, des visages qui rejoindront les 200 plaques inaugurées en juin 2024.

 Programme dans le mag de juin



MOUSTIQUE TIGRE

Ne le laissons pas s'installer !

Pour profiter de vos extérieurs cet été, il est primordial de prendre les devants dès le printemps.

Pour éviter le développement de cette espèce envahissante, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner à l'intérieur comme à l'extérieur (coupelles de pots de fleurs, pneus usagés, bâches, jeux pour enfants...), vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et usées (nettoyer régulièrement les gouttières, les fontaines...), couvrir hermétiquement les réservoirs d'eau... La femelle du moustique tigre n'a besoin que de petites quantités d'eau pour pondre (600 œufs/mois). L'insecte évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

j'aime
mon
QUARTIER

PRÉVENTION

ATTENTION AUX ARNAQUES !

L'association Colline des Fages organise vendredi 18 avril une conférence gratuite pour sensibiliser aux arnaques et aux cambriolages.

Elle sera animée par le référent sûreté départemental de la police nationale. Il abordera plusieurs thèmes comme les bons gestes à avoir à son domicile pour éviter les cambriolages, se prémunir contre les vols par ruse (fausse qualité) et les arnaques téléphoniques, l'opération tranquillité vacances, les dangers d'Internet et la sécurité de son ordinateur (mot de passe, paiement sécurisé...), les bons gestes à avoir en dehors de son domicile et aussi la vigilance attentat (s'échapper, se cacher, alerter). Cette soirée est ouverte à tous.

 20h30, cantine Clément-Chausson rue René et Emile-Fage



TRAVAUX À BASTILLE

L'entreprise Miane et Vinatier a terminé les travaux sur le réseau d'eau potable avec la pose ces dernières semaines des branchements pour raccorder les riverains au réseau public. Des perturbations de circulation vont cependant perdurer jusqu'à fin mai car les entreprises se sont coordonnées pour réaliser des travaux d'assainissement, de gaz et d'aménagements urbains.



ENVIRONNEMENT

La flore spontanée

Au printemps dernier, des semis de fleurs ont été réalisés en pied de murs, aux pieds des arbres, des escaliers dans le cadre d'une gestion raisonnée des espaces naturels.

La municipalité souhaite sensibiliser les habitants sur la pertinence du dés-herbage dans des zones imperméables et sur les herbes spontanées qui poussent en milieu urbain. Pissenlit, chélidoine, liseron, plantain, ortie... sont des plantes fréquentes en ville ; elles souffrent d'une mauvaise image, pourtant elles participent elles aussi au maintien de la biodiversité, à la fertilité des sols et à limitation du ruissellement. Les semis de plantes ou de fleurs permettent d'agrémenter des zones « moins jolies » pour devenir plus acceptables par les riverains. Cette action écologique s'ajoute à la mise en place par le service des espaces verts de la tonte différenciée sur certains sites. Cette technique permet de favoriser la présence d'insectes pollinisateurs et de conserver l'humidité des sols. Les interventions sur le domaine public sont donc moins systématiques mais plus adaptées.

SAISON DE PÊCHE 2025

UNE CARTE GRATUITE POUR LES MOINS DE 12 ANS

L'association des Pêcheurs de Tulle propose une offre découverte pour les enfants afin de les initier à la pêche loisir.

Cette carte de pêche (à retirer chez un commerçant partenaire ou sur le site cartedepeche.fr) permet aux enfants de pêcher sur tout le département (1^{ère} ou 2^e catégorie – hors plans d'eau). Les Pêcheurs de Tulle souhaitent promouvoir ce sport auprès de la jeune génération et surtout la sensibiliser à la protection des rivières. « Depuis 2022, nous proposons aussi des stages de trois jours pour les 12 - 18 ans afin de faire découvrir les techniques de pêche avec un animateur fédéral, précise le président Philippe Bonnet. A Tulle, nous pouvons trouver des espèces d'eau froide (la truite, le chabot...) et aussi d'eau chaude (chevesne, vandoise). Nous effectuons des pêches électriques tous les ans pour faire un suivi de la population, notamment celle des truites car elles sont un bon indicateur de la qualité des eaux ».

 **7 € la carte de pêche enfant (-12 ans) remboursée en fin de saison par Les Pêcheurs de Tulle, plus d'infos sur www.lespecheursdetulle.fr**



ENQUÊTE AU CHAMBON

Durant les vacances de février, le service jeunesse a organisé un Cluedo géant au Chambon. Trois équipes de quatre joueurs ont enquêté de nuit sur l'assassinat du roi du carnaval. Lettres cryptées, clés à retrouver, personnages énigmatiques... le château a été un terrain de jeu parfait pour les jeunes enquêteurs.

CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES**LA NUIT EUROPÉENNE
DES MUSÉES**

L'équipe de la Cité de l'accordéon et des patrimoines accueille le public de 10h à minuit samedi 17 mai.

A cette occasion, le musée ouvre gratuitement ses portes afin de rendre accessibles à tous la richesse et la diversité des œuvres des parcours. Histoire de l'accordéon, Poinct de Tulle, témoignages de la Manufacture d'armes, les savoir-faire tullistes n'auront plus de secrets pour vous. L'exposition temporaire « Vivant, ce que l'art nous dit » sera également visible.

Pour animer cette journée, un concert sera proposé à 18h à l'auditorium. Les musiciens du collège Voltaire d'Ussel interpréteront notamment des compositions de l'accordéoniste Sébastien Farge.

 www.citedelacordeon.com

LE TRECH EN FÊTE**Inauguration des places
Maschat et Roosevelt**

Les élus convient les Tullistes samedi 17 mai à 16h à venir célébrer les nouveaux aménagements des places Maschat et Roosevelt.

Après un an et demi de travaux, le chantier titanesque du centre ancien est terminé. Béton décoratif, pavés, cheminement piéton, mobilier urbain, espaces verts... le lieu est totalement métamorphosé. Le quartier est désormais mis en valeur et permet de créer un nouveau lieu de vie pour les habitants et les touristes de passage à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Venez partager un moment de convivialité et apprécier ce nouvel espace urbain, fidèle à l'esprit du quartier.

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT**LA CULTURE HIP-HOP
SUR LE DEVANT
DE LA SCÈNE**

Les 18 et 19 avril prochains la musique urbaine dans toute sa diversité va résonner à la salle de l'Auzelou.

Pour cette 2^e édition, Hoorra propose deux soirées inoubliables à Tulle avec des figures emblématiques de la scène rap française.


Le vendredi 18 avril, la soirée s'annonce explosive avec Sniper, un grand nom des années 2000 avec notamment le titre « Gravé dans la roche » ou « Sans (re)pères ». Son retour sur scène, après plusieurs années d'absence, promet une prestation empreinte de nostalgie et de puissance, où les tubes intemporels côtoieront des titres plus récents. Deux autres artistes seront aussi sur la scène : Benjamin Epps, « le prodige rap old-school » et la rappeuse Pumpkin pour une performance engagée et émouvante.

Trois styles, trois générations qui devraient ravir les festivaliers.

TROIS ARTISTES UNIQUES

Le rap français mais aussi international sera mis à l'honneur samedi 19 avril avec un plateau exceptionnel mené par Jok'Air, le plus américain des rappeurs français. Il viendra défendre son album « Melvin de Paris » sorti en 2023. L'artiste britannique Sanity (hip hop, jazz, soul) et la révélation franco-congolaise Zed Christ (rap, chant) partageront également la scène du festival.

Des univers puissants et énergiques pour clore cette édition à Tulle.

 **20h, salle de l'Auzelou av. Lieutenant-Colonel Faro.**
26€ < 35€. Programmation complète sur www.dlqc.org

**VIVANT, CE QUE L'ART NOUS DIT**

Le vernissage de la première exposition temporaire de la Cité de l'accordéon et des patrimoines a eu lieu le vendredi 14 mars dernier. Le public a pu découvrir en avant-première "Vivant, ce que l'art nous dit" et sa soixante d'œuvres consacrées au rapport entre l'homme et la nature, dont la statue du Bélier rétif, prêtée par le musée d'Orsay.

MUSIQUE

Sophie Marsaleix a trouvé l'harmonie parfaite


Cheffe d'orchestre et professeure de trompette, la Haut-Viennoise réalise son rêve en transmettant sa passion de la musique.



En 2026, l'Harmonie de Tulle fêtera ses 170 ans, un événement que prépare avec impatience la directrice musicale de l'ensemble. « Aujourd'hui, nous avons 70 musiciens, un chiffre en constante évolution depuis 6 ans. J'ai commencé comme musicienne à l'Harmonie, j'accompagnais mon fils puis on m'a proposé ponctuellement de faire des remplacements et finalement de prendre la direction de l'ensemble en septembre 2019. Cela a été un vrai saut dans le vide pour moi, mais je connaissais déjà les musiciens et j'avais envie que cet ensemble puisse continuer ». La professeure de trompette découvre alors une autre facette du métier et se prend de passion pour cette nouvelle mission après plusieurs années

de pause pour des raisons familiales. « J'ai toujours fait de la musique, je suis tombée dedans quand j'avais 7 ans. J'ai commencé avec la batterie (ce qui n'était pas commun à l'époque pour une fille) puis à l'âge de 11 ans, j'ai décidé d'apprendre à jouer de la trompette dans une école de musique. Je savais qu'au-delà de cette passion, je voulais faire ma vie dans la musique. J'ai poursuivi mon cursus musical au Conservatoire de Limoges puis au Conservatoire de Châteauroux pour obtenir un DEM de trompette ». Une passion pour les instruments à vent que Sophie Marsaleix transmet aujourd'hui à ses élèves à l'école de musique d'Allasac et à Théadamuse (Ussel-Argentat). En parallèle, la trompettiste s'investit

également au sein de l'Orchestre départemental. Une spécificité corrézienne née durant le confinement il y a 5 ans : « Avec certains élèves de l'Harmonie, nous répétions en distanciel pour continuer à nous entraîner. J'ai eu l'idée de le proposer à d'autres musiciens. Avec l'aide de la CMF Corrèze, on a rassemblé une soixantaine de musiciens corréziens et nous avons réussi à monter cinq pièces à distance que nous avons jouées en public en juin 2020. Un orchestre éphémère que nous avons choisi de faire perdurer », se félicite la cheffe d'orchestre.

 Concert de l'Harmonie de Tulle et de l'Ecole départementale de musique de la Charente samedi 24 mai à 20h30, à l'Auzelou. Gratuit



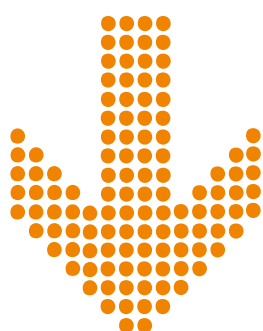
ROCK'N VIREVIALLE

Les élèves du Conservatoire se sont déchaînés sur la scène de la Maison de quartier de Virevialle pour cette neuvième édition. Dix groupes se sont succédé lors de cette soirée dédiée aux musiques actuelles devant un public conquis.



MUSIQUE ET DANSE POUR TOUS AU CONSERVATOIRE

Depuis plus de 70 ans, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique et de danse participe à l'enseignement artistique et culturel à Tulle. En 2025, cette structure municipale écrit une nouvelle partition avec un projet d'établissement ambitieux que Tulle mag vous propose de découvrir.



MUSIQUE ET DANSE POUR TOUS AU CONSERVATOIRE

- La classe de CM2 « orchestre à l'école » de Joliot-Curie a proposé un petit spectacle musical à ses camarades. L'occasion de découvrir le travail des enfants qui suivent des cours avec les enseignants du Conservatoire.

Dans deux mois, les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) seront sur la scène de l'Auzelou pour leurs représentations de fin d'année (les 18, 20 et 21 juin). L'occasion pour les familles de découvrir les résultats d'une année de travail et pour les apprentis musiciens et danseurs de se produire en public. La rencontre avec le spectateur reste un moment essentiel du parcours d'apprentissage. La musique et la danse se partagent, les jeunes artistes vivent sur scène des expériences fortes et enrichissantes qui contribuent à développer leur personnalité.

UN PEU D'HISTOIRE

L'Ecole de musique et de danse fut créée en 1948 dans les locaux de l'Hôtel de Ville. De 50 élèves au départ, l'effectif est passé à 180 élèves en 1971, ce qui entraîna un déménagement à l'école Turgot. A partir de 1973, l'école de musique connaît une belle progression pour atteindre 10 ans plus tard un

effectif de 950 élèves. Il faut attendre 1982 pour que le Conservatoire intègre une structure à part entière au 36 av. Alsace-Lorraine, le bâtiment qui l'abrite encore aujourd'hui. En 1983, l'école de musique de Tulle est promue au rang d'Ecole nationale ce qui permet à ses élèves de poursuivre leurs études et d'envisager, pour certains, des carrières professionnelles. La mairie bénéficie alors du soutien financier du ministère de la Culture, un an après l'ouverture du nouveau conservatoire (source : Vivre à Tulle avril-juin 1983).

Pour Christiane Magry-Jospin, adjointe en charge de la Culture, « il est important pour la municipalité actuelle de poursuivre la politique culturelle initiée avec l'ouverture du Conservatoire dans les années 80. Cet héritage politique, on le retrouve dans l'accueil de tous les publics, sans distinction, avec des apprentissages de qualité et des actions hors les murs pour participer à l'animation de la ville ».

UN CONSERVATOIRE LABELLISÉ

Le Conservatoire de Musique et de Danse de la Ville de Tulle offre un

enseignement de qualité à 540 élèves, qu'ils soient enfants à partir de 5 ans, adolescents ou adultes, venant de Tulle, de son agglomération et aussi du département.

Avec ses 32 professeurs, il propose une formation riche et variée qui permet aux élèves de devenir des amateurs éclairés et curieux, capables de réaliser leurs projets personnels ou de poursuivre des études supérieures dans les domaines spécialisés de la musique et de la danse. C'est pourquoi il est labellisé «Conservatoire à Rayonnement Départemental» par l'État. Pour conserver ce label, un nouveau projet d'établissement a été établi pour 6 ans en concertation avec l'équipe pédagogique, administrative, les partenaires institutionnels et associatifs. Il a permis de définir une nouvelle organisation administrative et pédagogique. « Nous avons travaillé pendant un an sur ce projet, précise Laetitia Chapelle, la directrice du Conservatoire. C'est une étape importante dans la vie de l'établissement qui a pour ambition de maintenir une offre d'enseignement attractive tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement de l'équipement. Nous avons établi de nouvelles perspectives qui visent notamment à mieux faire connaître notre structure et à proposer aux élèves des apprentissages chorégraphiques et musicaux de qualité. Plus précisément, nous avons décidé de renforcer l'enseignement de l'accordéon chromatique et des percussions car nous avons de la demande,

de développer le partenariat avec les écoles publiques de Tulle avec le recrutement d'un enseignant spécialisé et, pour finir, d'engager des travaux de rénovation aux 2^e et 3^e étages pour améliorer le confort des usagers ».

« Nous avons construit un projet d'établissement fidèle aux attentes et aux besoins de cette structure municipale, insiste Christiane Magry. Le Conservatoire évolue avec la société et nous devons adapter nos enseignements, nous ouvrir aux nouvelles pratiques pour toucher un public plus large. Il est primordial de travailler en transversalité, de mêler les pratiques dès que possible et surtout donner l'opportunité aux élèves de se produire le plus souvent possible et partout ».

Le Conservatoire propose 22 disciplines instrumentales (claviers, cordes, chant, vents, musique traditionnelle, musiques actuelles, jazz) ainsi que des cours de danse contemporaine et classique. Des cours accessibles à tous et dans tous les styles : du classique au jazz, de la musique ancienne à la musique contemporaine, des musiques traditionnelles aux musiques actuelles (rock, pop,...). L'équipe du Conservatoire souhaite aussi rompre avec une certaine image élitiste, plus supposée que réelle, de l'école de musique et de danse. Il existe depuis longtemps une tarification sociale qui permet une réduction de cotisation de 20 à 70 % en fonction des revenus des familles ainsi que des tarifs dégressifs lorsque plusieurs membres d'une famille

LES CHIFFRES / CLES

540

ÉLÈVES EN 2024-2025

60

% DE FILLES ET 40% DE GARÇONS SONT INSCRITS AU CRD

32

ENSEIGNANTS DIPLÔMÉS

1,5

MILLION D'EUROS DE BUDGET

429

HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE



RENCONTRE AVEC UNE PROFESSEURE



SOPHIE LE BOUTEILLER,
ACCOMPAGNATRICE PIANO ET RÉFÉRENTE HANDICAP

TULLE mag: *Quel est le rôle du référent handicap au Conservatoire de musique et de danse ?*

Ma principale mission est de faire le lien entre mes collègues enseignants, les élèves en situation de handicap et les familles afin de construire un parcours pédagogique et artistique adapté. Je sensibilise progressivement mes collègues à la question du handicap (visible et invisible) et j'essaie de les aider lorsqu'ils sont en difficulté avec un élève : problèmes d'apprentissage, de concentration... on agit au cas par cas, en fonction aussi de ce qu'ont pu nous confier l'élève et/ou la famille. Chaque situation est différente. L'année dernière, j'ai pris en charge la formation musicale d'une élève en individuel car elle ne pouvait pas suivre un cours d'1h30. Je peux aussi, à la demande des enseignants, proposer un temps spécifique aux élèves pour travailler certains points. Il est possible également d'accompagner un élève pour l'aider ou le rassurer. Notre objectif est de permettre à tous les élèves d'avoir accès à l'enseignement artistique. Nous pouvons échanger avec les familles qui le souhaitent dès l'inscription des enfants pour établir avec eux un accompagnement adapté dans les apprentissages et les évaluations.

TULLE mag: *Quelle est votre formation ?*

Je pratique la musique depuis l'âge de 7 ans (piano, violon, chant). Je savais que je ferais de ma passion un métier. J'ai passé un Diplôme d'Etat pour l'enseignement de la formation musicale dans les conservatoires, un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) pour intervenir dans les écoles maternelles et primaires. J'ai également un doctorat en psychopédagogie de la musique, une formation en pédagogie musicale et en musicothérapie. Mon expérience personnelle et professionnelle m'a amenée à travailler avec différents publics et je souhaite sensibiliser un maximum de personnes au handicap afin de favoriser l'inclusion au Conservatoire.

TULLE mag: *Est-ce que la question de l'inclusion a été prise en compte dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement ?*

Oui, nous avons formalisé avec l'équipe de direction mon rôle et mes missions afin d'être plus facilement identifiable par les professeurs et par les familles/élèves. Je menais déjà des actions d'accompagnement et de sensibilisation depuis 2022. Aujourd'hui, il y a un cadre et une reconnaissance. En plus de mes cours au Conservatoire, je bénéficie d'une heure spécifique pour mener à bien cette mission. Nous avons à cœur avec mes collègues de transmettre notre passion au plus grand nombre. J'espère aussi pouvoir impulser de nouveaux projets en développant par exemple des partenariats avec des établissements médico-sociaux.



Depuis de nombreuses années, le CRD anime des séances d'éveil musical à la Maison des enfants.

sont élèves. Le Conservatoire propose aussi un service de location d'instruments pour les élèves débutants (32 €/trimestre).

En plus des équipes pédagogique et administrative, une association des Parents d'Élèves (APEC) est à l'écoute des familles. Elle organise des moments de convivialité lors des manifestations (buvette) et souhaite développer de nouvelles actions comme une bourse aux instruments, ou encore l'achat groupé de matériel. L'adhésion est de 5 €/famille (contact apec-tulle@mailo.com).

DES COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Le Conservatoire est ouvert du lundi au samedi. Sur les trois étages du bâtiment, on retrouve différentes salles pour les cours, les répétitions, les études, pour les professeurs et les bureaux de l'administration. Au 1^{er} étage, trois salles sont plus particulièrement dédiées aux musiques actuelles, dont une pour la musique assistée par ordinateur (MAO). L'enseignement des musiques actuelles amplifiées et du jazz est une spécificité du Conservatoire de Tulle. Il contribue à tisser des liens concrets entre les élèves et les structures comme la SMAC Des Lendemain qui Chantent ou des festivals comme le Bleu en hiver (jazz) et Hooraa (musiques urbaines).

Les cours de danse classique et contemporaine ont lieu au Centre Culturel et Sportif et au dojo municipal (les mercredis). Depuis quelques années, les deux professeurs s'associent à des projets ou des créations qui mêlent danse et musique pour sensibiliser le public à ces deux esthétiques. « J'ai découvert la danse contemporaine lors d'un stage avec une professeure



• Aujourd'hui, les élèves pratiquent un instrument en même temps qu'ils suivent les cours de formation musicale.



• Le Conservatoire s'inscrit dans le parcours culturel de la Ville de Tulle et intervient dans les établissements scolaires comme ici à Clément-Chausson.

du Conservatoire, raconte Amélie, 38 ans, inscrite depuis septembre. Je danse depuis longtemps et cette rencontre m'a donné envie de poursuivre au Conservatoire».

A Tulle, l'apprentissage de la danse ou de la musique peut débuter dès le plus jeune âge avec les classes d'éveil (dès 4 ans pour la danse). Les professeurs privilégient une approche plus sensorielle et expérimentale autour de la création, de l'improvisation, de l'expression... pour préparer et enrichir les apprentissages à venir (en cycle 1, 2 et 3). Pour les indécis, des cours d'essai ou des rendez-vous découverte sont possibles avant de s'inscrire définitivement au Conservatoire (inscription définitive à partir du 1^{er} octobre).

Dans le cadre de la pratique instru-

mentale, les élèves assistent à trois cours en moyenne par semaine (hors vacances scolaires) : un cours collectif de formation musicale (en moyenne 1h30), un cours d'instrument en individuel (en moyenne 30 minutes) et un cours de pratique collective (en moyenne 1 heure). La pratique collective est au centre des enseignements. Le plus tôt possible, les élèves participent aux orchestres, chœurs, ensembles et ateliers divers, où chacun s'investit pour la réussite du groupe. « Dans ma famille, on est plutôt saxophone/trompette. Moi, j'ai souhaité apprendre à jouer du cor d'harmonie, explique Zélie, 13 ans, élève au CRD depuis neuf ans. C'est un instrument qui n'est pas très connu, plus doux que la trompette. J'aime jouer avec

un ensemble, ça me motive pour progresser ».

Le Conservatoire de Tulle entretient aussi de nombreux partenariats artistiques et pédagogiques, notamment avec les établissements de l'Éducation Nationale. Il propose aux collégiens de Victor-Hugo et de Clemenceau d'intégrer un cursus « classes à horaires aménagés ». Les élèves bénéficient alors d'une pratique en danse ou en musique plus importante au collège en plus des cours au Conservatoire.

Il travaille aussi en réseau avec les Conservatoires de Limoges, de la Dordogne, de la Creuse, de Brive et avec l'école Théadamuse (Ussel).

🍃 Toutes les infos sur www.ville-tulle.fr/sortir/culture/conservatoire/presentation ou page Facebook

LES INFOS EN PLUS

Le Conservatoire ouvre sa campagne d'inscription pour la prochaine année scolaire : musicien ou danseur débutant, confirmé, en reprise d'activité ou en perfectionnement, le Conservatoire vous accueille à tout âge et à tout niveau.

Éveil à la danse à partir de 4 ans, à la musique dès 5 ans, pratique instrumentale, vocale, chorégraphique, participation aux ensembles orchestraux, groupes de musiques actuelles, ensembles jazz, atelier MAO, beat making... les possibilités sont nombreuses pour répondre à vos envies. **Les inscriptions pour les nouveaux élèves commencent dès le 3 juin 2025.**

Le formulaire d'inscription peut être retiré au Conservatoire (du lundi à jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h) ou sur le site de la Ville.

Des rendez-vous « découverte » sont possibles avec les professeurs sur rendez-vous au 05 55 20 39 95 ou conservatoire@ville-tulle.fr

Une journée portes ouvertes sera organisée jeudi 26 juin de 18h à 20h.



LE CARNAVAL DES ENFANTS



Poissons colorés, petits requins, sirènes masquées... C'est carnaval au Chambon ! Durant les vacances de février, les enfants ont célébré le retour du printemps par un joli défilé et un super goûter.



STOP AUX CLICHÉS !



Une semaine sur l'égalité hommes/femmes a été proposée au lycée René-Cassin. Des actions de sensibilisation ont été proposées aux élèves comme ces échanges pour rompre avec les stéréotypes dans le milieu professionnel.

QUAND LES *Tullistes*



MONET ? MONNAIE !



Cette année, les Escunlous ont embarqué le public dans une histoire culturelle et mystérieuse. Humour, chansons et clin d'œil à la politique locale ont fait le succès de ce cabaret.



RECORD DE PARTICIPATION



1245 participants ont pris le départ de cette 33^e édition. Un record pour le Tulle Athlétic Club qui démontre le succès de la course à pied. Le semi-marathon 2025 a été remporté pour la 4^e fois par Mathieu Bulet (AS St Junien).

ils l'ont fait!



AVEC FORCE ET SOUPLESSE



L'association sportive d'haltérophilie a proposé une matinée découverte et d'initiation. L'occasion pour les plus jeunes adhérents de parfaire leurs techniques et de revoir les fondamentaux.



JEUX DE LAMES



L'Ensemble départemental d'accordéons de la Corrèze s'est produit à la salle Latreille pour un concert de soutien au Lions club Tutella. Les bénéfices permettront de financer le 2^e concours d'accordéon chromatique prévu en juin.

FONT VIBRER LEUR ville



JOURNÉE DIVERSITÉ



Une journée d'ateliers socioculturels, sportifs et d'handisport a été organisée par la FAL, l'USEP et l'UFOLEP au stade Cueille. L'objectif était de favoriser la mixité et la coopération entre 70 jeunes de Tulle, de Brive et d'Egletons.



CUISINE SOLIDAIRE



Dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire étudiante, les apprentis du CFA des 13 Vents ont relevé avec brio ce défi et préparé plus de 200 repas à destination des étudiants de l'IFSI et de l'IFAS de Tulle.

Les rendez-vous

MARDI 15 AVRIL

18 ET 19 AVRIL

VENDREDI 18 AVRIL

DIMANCHE 20 AVRIL

SAMEDI 17 MAI

SAMEDI 17 MAI

SAMEDI 17 MAI

17 MAI AU 1^{ER} JUIN

DIMANCHE 18 MAI

SAMEDI 24 MAI

VENDREDI 30 MAI

3 AU 5 JUIN

VENDREDI 6 JUIN

3 AU 7 JUIN

DIMANCHE 8 JUIN

27, 28 ET 29 JUIN

DON DU SANG

14h à 19h, salle Latreille

HOORA

20h, salle de l'Auzelou pour le festival des musiques urbaines
www.dlqc.org

ATTENTION AUX ARNAQUES

20h30, école Clément-Chausson conférence avec le référent sûreté de la police nationale. **GRATUIT**

CONCERT

15h, Cité de l'accordéon, autour des oeuvres de Maurice Ravel. **5€ (GRATUIT AVEC LE PASS CITE)**

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

10h à minuit, Cité de l'accordéon et des patrimoines. Gratuit
www.citedelaccordeon.com

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, maison de quartier de Virevialle

ÉVÈNEMENT

16h, inauguration officielle des places Maschat et Roosevelt.
OUVERT À TOUS

FÊTE DE LA SAINT-CLAIR

Les manèges s'installent places Brigouleix et Gambetta

CONCERT *

17h, église St Joseph avec l'ensemble Tulla Voce. **12€**

CONCERT

20h30, salle de l'Auzelou avec l'Harmonie de Tulle et l'Ecole départementale de musique de la Charente. **GRATUIT**

LA PROMESSE BREL *

20h30, salle de l'Auzelou, Arnaud Askoy chante Brel. **27€**

LA FLAMME DU CŒUR

Ateliers sportifs à l'Auzelou. **OUVERT À TOUS**

MAQUISARD *

18h, Cité de l'accordéon, spectacle avec Jean-Philippe Bêche.
GRATUIT
www.citedelaccordeon.com

LA CLASSE VERTE *

Tout le programme sur dlqc.org

BOURSE D'ÉCHANGES

De 8h à 18h, parc du Chambon, animée par les passionnés du Rétromobil club de Tulle. **GRATUIT**

TULLE REMET LE SON

www.ville-tulle.fr

* MUSIQUE SACRÉE

DIMANCHE 18 MAI



De retour à Tulle, l'ensemble Tulla Voce vous convie à un concert de musique sacrée. La soprano dramatique Cécile Mouton sera à l'honneur pour cet évènement dédié aux harmonies du XX^e.

🍃 A 17h00, église Saint Joseph place Abbé Tournet. 12€, gratuit pour les - de 12 ans

* LA PROMESSE BREL

VENREDI 30 MAI

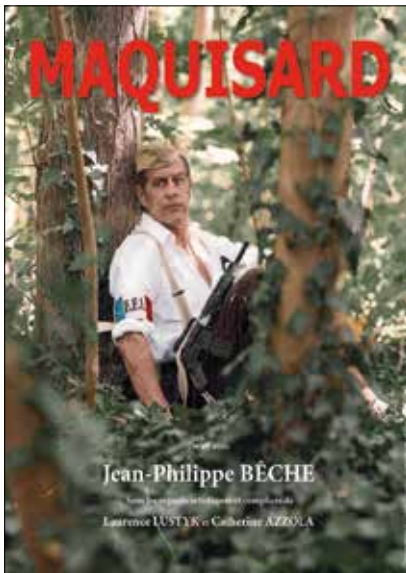


Non, Arnaud Askoy n'est pas Brel mais à l'entendre, à le voir, on pourrait y croire. Ce spectacle musical est fait pour ceux qui auraient rêvé d'applaudir Jacques Brel. La ressemblance troublante, l'empreinte vocale saisissante, le respect de la mise scène, ne sont que des éléments physiques du spectacle, le décor nécessaire.

🍃 20h30, salle de l'Auzelou av. lieutenant-colonel Faro. 27€

* MAQUISARD

VENREDI 6 JUIN



Le comédien Jean-Philippe Bèche s'est inspiré de l'histoire de sa propre famille, celle de son grand-père maternel postier le jour et maquisard la nuit dans l'Allier pour écrire cette pièce. Ce seul en scène est proposé dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération.

🍃 18h, Cité de l'accordéon et des patrimoines 1 place Maschat. Gratuit

* LA CLASSE VERTE

3 AU 7 JUIN



Des Lendemains qui Chantent organise, avec plusieurs partenaires, des événements festifs et engagés autour de l'environnement et de l'urgence climatique : projection, conférences, ateliers, concerts et une déambulation à vélo sont au programme.

🍃 Toutes les infos sur deslendemainsquichantent.org

MAJORITÉ MUNICIPALE**LE SPORT
VECTEUR DE LIEN SOCIAL**

Lorsque nous parlons de la pratique sportive, il nous vient tout de suite à l'esprit les effets bénéfiques d'une activité physique pour notre corps et pour notre santé.

Au-delà de ces intérêts évidents, la pratique sportive liée à un engagement associatif se révèle être un formidable outil pour créer et renforcer le lien entre les pratiquants.

Pratiquer une activité, c'est appartenir à un groupe, lutter contre l'isolement, maintenir et développer du lien social qui participe grandement à la qualité de vie, notamment pour celle des seniors. En effet, le passage de la vie active à la retraite est un moment qui peut conduire à nous interroger sur d'autres formes d'engagement, sur notre propre place dans la société et dans le monde d'aujourd'hui. L'engagement associatif n'est pas réservé aux seniors. Il peut, aussi, permettre de trouver une forme d'équilibre pour s'évader des difficultés du quotidien.

Toutes ces questions peuvent trouver leurs réponses en s'impliquant dans une association sportive.

A Tulle, une cinquantaine d'associations sportives, qui proposent plus de 30 disciplines différentes, accueillent environ 5 000 licenciés qui souhaitent se former, performer ou pratiquer avec comme seul objectif le plaisir de l'effort, collectif souvent.

Toutes seront heureuses de vous compter parmi leurs membres, dirigeants ou comme simples licenciés.

Dans cette période de fortes incertitudes, la bannière « Vivre le Sport Ensemble » est plus que jamais d'actualité.

Nombre de manifestations sportives sont portées par les bénévoles des associations, comme récemment le semi-marathon de Tulle, qui a pulvérisé le record de participation avec plus de 1 200 coureurs au départ.

Certaines épreuves sur route bénéficient, en complément de l'engagement des bénévoles, de l'appui de l'Ecole de gendarmerie, du Groupement de gendarmerie de la Corrèze et des services de la Ville. Je souhaite les remercier pour ce soutien indispensable.



STÉPHANE BERTHOMIER
Adjoint au maire
en charge des Sports

OPPOSITION MUNICIPALE

« On n'est jamais mieux trahi que par les siens », un adage populaire bien amer pour le Maire de Tulle à la fin de cette mandature. Dans la Vie corrèzienne du 19 mars, vous avez pu découvrir la fronde politique d'une partie de la majorité tulliste à l'encontre du premier édile de la ville.

LE COUP DE JARNAC • L'ébranlement est rude car il est porté par le Maire-adjoint chargé de l'environnement qui était deuxième sur la liste « Vive ma ville ». Ce camouflet fait tanguer la nef socialiste en dressant implicitement un réquisitoire sur le bilan de la mandature 2020-2026. Dans les propos rapportés par les journalistes, la première attaque n'est pas dénuée de fondements. La démocratie participative qui devait être au cœur de cette gouvernance est restée lettre morte. Les réunions publiques de quartiers ont été abolies et la distance entre le Maire et ses administrés s'est accrue. Son déploiement sur les réseaux sociaux n'aura jamais été de nature à remplacer le lien physique. Trop souvent sur son écran, au point de perturber à de multiples reprises le bon déroulement des conseils municipaux, le Maire s'est épuisé dans des joutes verbales numériques inopérantes. Cette pratique a construit un éloignement qui avait déjà été renforcé par les années covid.

LE BUDGET EN QUESTION • La deuxième attaque est plus spéculative car elle intervient au moment où la Majorité présente son budget dit « sérieux » pour l'année à venir. Les membres de cette liste promettent, s'ils sont élus : « une plus grande transparence dans la gestion des comptes publics ». Ces insinuations laisseraient supposer que le budget serait alors insincère ? L'accusation implicite est grave car elle induit la possibilité d'une manipulation des chiffres voire une dissimulation de l'état réel des finances de la Ville. Toutes les hypothèses sont dès lors envisageables et les Tullistes doivent légitimement s'interroger.

DENTS DE SCIE • La dernière saillie est relative à l'exercice de la politique environnementale. Là encore, il faut souligner que le procès trouve des échos dans des postures antérieures. Le Maire de Tulle s'était engagé à planter deux mille arbres. Un chiffre lâché un peu rapidement pour séduire les votes écologiques. Aujourd'hui nous sommes très loin du compte et tout un chacun a en mémoire la multiplicité des arbres centenaires abattus dans le précédent mandat entre 2014-2020 causant la minéralisation à tout va de l'espace public. Aujourd'hui, les arbrisseaux plantés par ci par là ne sont pas de nature à rafraîchir les habitats et il faudra attendre bien longtemps les bienfaits d'un ombrage.



RAPHAËL CHAUMEIL
Conseiller municipal
d'opposition

Police municipale

A partir du 1^{er} mai, le service fonctionnera du lundi au vendredi de midi à 20h et un samedi sur deux de midi à 21h.

En cas de situation d'urgence, toujours contacter le 17

10 rue Félix-Vidalin - 05 55 26 64 61



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Inscription scolaire

Rentrée 2025

Si votre enfant est né en 2022, vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2025. Les inscriptions peuvent être effectuées dès maintenant à la mairie avec les documents suivants : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Déchetterie de Tulle

Les particuliers et les professionnels peuvent apporter les déchets non collectés avec les ordures ménagères. Les déchets récupérés sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement. Le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

Zone industrielle de Mulatet : ouverte du lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h (fermée le jeudi)



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le TulleMag ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 184 - Avril/Mai 2025

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat, Antoine Colin

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Avril/Mai 2025



Après Soursac, Uzerche, la Flamme du Coeur fait étape à Tulle !

Flamme du Coeur

**3ÈME ÉDITION
DU 3 AU 5 JUIN 2025
À L'AUZELOU - TULLE**

3 jours d'animations sportives tout public,
Plus de 50 ateliers encadrés proposés

Du sport, de la mixité sociale, des échanges, du vivre ensemble !

